



Pau, le 21 septembre 2026

Bilan de rentrée :
audience du SNES-FSU à la DSDEN 64, ce jeudi 24 septembre 2026
Faites-nous savoir !

La section départementale du SNES-FSU sera **reçue en audience à la DSDEN**, avec la FSU, **jeudi 24 septembre** afin de faire un point sur la rentrée. Nous demandons donc à tou·te·s les syndiqué·es, aux autres collègues bien sûr, de nous faire remonter par mail à snes64@bordeaux.snes.edu ou par message téléphonique au 06-85-34-15-07 **tous les problèmes rencontrés** dans les établissements :

- les **cours** non assurés faute d'enseignant·e (établissement, discipline, nombre d'heures concernées...) ;
- les manques ou suppressions de poste d'**AED** ou d'**AP** ;
- les manques d'**AESH** ;
- les éventuels problèmes de management ;
- toute autre situation sur laquelle vous avez des interrogations.

Ces remontées du terrain sont essentielles afin que le SNES-FSU puisse jouer son rôle et mettre en évidence les problèmes, face à une administration toujours tentée de « mettre la poussière sous le tapis » et de déclarer que tout fonctionne sans accroc.

Élections professionnelles de décembre :
commencer dès maintenant à préparer son vote

Pour jouer pleinement son rôle, le SNES-FSU a besoin de deux choses : des moyens matériels et des moyens humains.

Les **moyens matériels** (locaux, matériel informatique, impressions de documents et envois par courrier postal, remboursement des frais de déplacement lors des stages syndicaux...) proviennent quasi-exclusivement des **cotisations** de ses adhérent·es. Mais sans militant·es disposant de temps pour faire le travail syndical, le matériel n'est rien.

Les **moyens humains** dépendent des **décharges** syndicales qui permettent aux militant·es de faire le **travail syndical journalier*** (permanence téléphonique, réponses aux courriels, accompagnement individualisé pour les mutations et les rdv de carrière, accompagnement pour les instances disciplinaires, déplacement dans les établissements, organisation de stages syndicaux, participations aux instances à la DSDEN (S2), au rectorat (S3), au MEN (S4)...). Le volume de décharge attribuée par l'administration aux syndicats **dépend des résultats** aux élections professionnelles, qui ont lieu tous les 4 ans.

Contre l'avis du SNES-FSU le ministère a fait définitivement le choix il y a 4 ans d'abandonner le vote à l'isoloir dans les établissements au profit d'un **vote électronique** de plus en plus **complexe** pour des raisons de sécurité informatique. Cette complexité rebute un nombre trop important de collègues et de syndiqué·es. Plus de 200 syndiqué·es de notre académie pourtant toujours adhérent·es du SNES-FSU 4 ans plus tard, n'ont pas voté lors des élections de 2022, malgré les rappels du SNES pendant la semaine de vote. Afin d'éviter que cette situation se renouvelle, nous invitons tou·te·s les collègues à **s'assurer** dès maintenant de leur **accès** aux deux services qui seront indispensables pour voter du 03 et 10 décembre prochain :

- 1) **ENSAP**, pour la réception des codes personnels de vote ;
- 2) la **messagerie professionnelle**.

Chaque voie comptera !

Ne laissons pas les modalités techniques du vote priver le SNES-FSU de tous ses soutiens !

***: à noter que dans les syndicats de la FSU, aucun·e militant·e n'est totalement déchargé·e. Chacun·e conserve une part de service. C'est une volonté syndicale forte.**

Journée d'action du 29 septembre dans la Fonction Publique : tou·te·s en grève pour nos salaires !

Vous le savez, la plupart des **organisations syndicales** de la fonction publique CGT, FO, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires, CFE-CGC, FA-FP appellent à la mobilisation des personnels de la fonction publique le **mardi 29 septembre** prochain sur tout le territoire.

Les annonces budgétaires pour 2027 posent de nouvelles contraintes pour les services publics, c'est à dire sur les conditions de travail de leurs agent·es et actent le **refus de toute hausse de rémunérations**.

C'est inacceptable, car à l'inverse, bien sûr, d'autres choix sont possibles, fondés sur une meilleure répartition des richesses, sur la justice sociale et fiscale.

Or, il faut attendre 17 ans après la titularisation pour gagner 400 euros de plus.

En 1980 le 1^{er} échelon des certifié·es représentait plus de 2 SMIC, en 2026 c'est 1,04.

En 1989 la fin de la Hors Classe des certifié·es représentait 3,5 SMIC, en 2026 c'est 2,7.

Entre 2020 et 2026 le point d'indice a augmenté de 5 %, l'inflation de 21 %.

En euros constants (pouvoir d'achat) **entre 1981 et 2026** le SMIC horaire a augmenté de 69 %, la **valeur** du point d'indice a **diminué de 29 %**.

Pour maintenir la pression sur le gouvernement à l'approche du vote du budget 2027, pour exprimer et faire valoir nos revendications les plus légitimes, soyons tou·te·s en grève et manifestation le 29 septembre :

- **Pau** 10h30 place de Verdun
- **Bayonne** 10h30: gare

Carrières :
défendons les principes de justice et de transparence !

Classe exceptionnelle 2026

Vous trouverez au lien ci-dessous le nouvel article de la section académique du SNES-FSU, dressant un bilan provisoire (le groupe de travail se tiendra au rectorat en janvier 2027) de la campagne 2026 de promotion à la classe exceptionnelle. En plus de donner des statistiques, cet article explique le problème que nous rencontrons avec l'**administration** et son **refus** persistant de **respecter les LDG MEN** (lignes directrices de gestion du Ministère de l'Education Nationale) en dépit de la consigne répétée de la DGRH (direction générale des ressources humaines) du ministère.

Dans notre académie le « groupe d'experts » continue à rendre une copie pitoyable, marquée du sceau de l'**injustice** (quasiment autant de promotions au 5^{ème} échelon qu'au 7^{ème}, des taux de promotion de 6%-7% en mathématiques et SES contre 11%-12% dans la plupart des autres disciplines...) et de celui de la « **politique des copains** » (par exemple, en histoire géographie chez les agrégé·es, les avis Très Favorable ont visiblement été ajustés pour contourner le critère de l'ancienneté de corps et permettre la promotion de 3 collègues proches des IPR et devenu·es récemment agrégé·es par liste d'aptitude).

<https://www.bordeaux.snes.edu/Classe-exceptionnelle-Bilan-provisoire-de-la-campagne-2026.html>

Rendez-vous de carrière : le préparer en stage

Les multiples courriels reçus par le SNES-FSU depuis la communication courant septembre des avis du recteur de la valeur professionnelle attestent que **les collègues se soucient** de leur carrière et ne se retrouvent pas, le plus souvent, dans les conclusions de l'évaluation réalisée par les IPR et chef·f·e d'établissement. L'augmentation des inscriptions (25 à ce jour, contre une quinzaine l'année dernière) au **stage « Préparer son rendez-vous de carrière »** proposé par la section académique du SNES-FSU, penche dans le même sens.

L'autorisation d'absence pour participer à ce stage n'est maintenant plus de droit (date limite dépassée), mais il est cependant toujours possible de **s'inscrire** à ce stage qui se déroulera uniquement en visioconférence le jeudi **15 octobre**. Vous trouverez les modalités d'inscription ici :

<https://www.bordeaux.snes.edu/Stage-Preparer-son-rendez-vous-de-carriere.html>